



# Audit du CSEE

## Rapport des Vérificateurs

### des comptes de 2009

#### 1. Contexte général.

- 1.1 Les vérificateurs internes des comptes ont été ravis de constater la clarté dans la gestion des comptes et la présentation précise et ouverte. L'administration, l'organisation et la transparence des arrangements financiers sont d'un niveau très élevé. Le travail du comptable, Roger Jonckeer, et son soutien administratif ont été des facteurs cruciaux dans le maintien d'une telle qualité. Leur analyse et le soin apporté semblent indispensables pour la performance générale du CSEE
- 1.2 Les comptes ont été professionnellement vérifiés par Ernst & Young, ce qui garantit une sécurité financière pour les transactions réalisées et, selon leurs propres termes, rend « une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association ». Notre responsabilité en tant que vérificateurs internes des comptes réside dès lors davantage dans l'évaluation politique générale des processus ainsi que dans la sécurité financière à long terme de l'organisation.
- 1.3 La séparation des comptes de la Fondation et du CSEE est un élément essentiel de fonctionnement. La viabilité de l'organisation dépend dans une large mesure des financements externes (UE).

#### 2. La Fondation.

- 2.1. La Fondation opère dans un cadre indépendant.
- 2.2. Les activités de l'année fiscale 2009:
  - A la fin de l'année fiscale précédente, le paiement des subventions finales de quatre Conventions de Subvention était attendu : deux de la Commission Européenne : « Truce – Violence dans les Ecoles » s'élevant à €82.689 et « Dialogue Social IV » s'élevant à €87.435 ainsi que deux de l'Agence exécutive « Education, Audiovisuel et Culture » (EACEA) : « Enseignants pour une Europe Sociale » s'élevant à €16.000 et « L'Europe a besoin des Enseignants » s'élevant à €18.599. Les montants payés au cours de l'année fiscale pour trois des subventions atteignaient exactement les montants espérés, pour « Truce – Violence dans les Ecoles » la Commission Européenne a exclu €421 du paiement final. La totalité de l'argent encaissé a été transféré au CSEE.
  - Les activités relatives à quatre Conventions de Subvention signées l'année passée ont été finalisées : « Dialogue Social V », « le Stress au Travail II », « ELFE2 » et « Egalité des Genres ». Les rapports finaux de trois Conventions ont été envoyés à la Commission Européenne et au EACEA respectivement en décembre 2009, janvier 2010 et février 2010,

### *Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité*

celui pour « Egalité des Genres » sera envoyé en mars 2010. La Fondation attend l'approbation de la Commission et du EACEA et le paiement de la subvention finale de ces quatre projets. La totalité des subventions finales pour ces quatre Conventions devrait s'élever à €285.621.

- La Fondation a signé trois nouvelles Conventions de Subvention avec la Commission européenne : « Cyber-harcèlement : Les enseignants préoccupés par la violence à l'école II (Violence II) », « Améliorer et consolider le dialogue social sectoriel (Dialogue Social VI) » et « Evaluation de l'impact de la crise économique sur le dialogue social dans le secteur de l'éducation (Crise Economique) », et une Convention de Subvention avec le EACEA : « Coopération transrégionale entre acteurs clés pour l'éducation tout au long de la vie (CoRegLLL) ». Les activités de trois Conventions ont débutées à la fin de l'année fiscale et seront finalisées l'année prochaine, les activités pour le dernier, « CoRegLLL », débuteront en mars 2010. Des avances de respectivement, €55.723, €44.436, €56.779 et €83.866 ont été versées par la Commission et EACEA. Seules les avances relatives à « Violence II » et « Crise économique » ont été transférées au CSEE en 2009, comme les avances pour « Dialogue Social VI » et « CoRegLLL » ont été reçues au cours des derniers jours de décembre, la Fondation les a transférées au CSEE en 2010.
- 2.3. L'agence de la Commission européenne (EACEA) exige, pour un certain nombre de projets, une garantie bancaire pour couvrir ses avances. La banque ING garantissait les avances du EACEA : pour « Enseignants pour une Europe Sociale » et pour « Elfe2 ». Lorsqu'un dépôt à terme pour couvrir la garantie bancaire peut être fourni, cela assure que des intérêts sont payés sur la couverture et la banque alors ne facture qu'un % pour ses services.
- Les vérificateurs internes des comptes ont noté que l'une des garanties fonctionnait avec un dépôt à terme, produisant ainsi un certain bénéfice financier. Une seule garantie occasionne des frais bancaires à la Fondation car la nécessité d'assurer un flux de trésorerie suffisant a empêché un dépôt à terme.
- 2.4. Le total des charges bancaires de €3.387 était de €2.780 plus élevé que le budget et était également supérieur à 2008. Ces frais ainsi que les coûts d'audit constituent des charges financières inévitables. Les vérificateurs internes des comptes escomptent cependant que les charges bancaires seront inférieures en 2010 puisqu'aucune garantie bancaire n'a été requise pour les projets de 2010.
- 2.5. Il est indispensable que tous les participants aux séminaires, conférences, réunions qui font partie des projets du CSEE soumettent leurs demandes de remboursement et reçoivent rapidement, sans quoi il y a un risque de retard supplémentaire de paiement à la Fondation alors que le système est déjà très long. Les vérificateurs internes des comptes recommandent l'utilisation de dates limites pour la soumission des frais relatifs aux projets.
- 2.6. A la fin de 2009, la Fondation avait des actifs de 514.741 €, mais cet aspect très positif signifie aussi qu'il existe des obligations à long terme pour le même montant. Cependant, il est très satisfaisant de constater que la Fondation se trouve dans une position financière solide et de plus en plus saine. L'année se clôture avec une perte minime de 45,36 €.



### *Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité*

- 2.7. Il faut louer en particulier les compétences du personnel qui s'efforce sans arrêt de maximaliser les subventions en surveillant régulièrement les projets, afin d'une part de ne pas perdre des opportunités d'amélioration ne soient pas perdues lorsque les projets peuvent s'intégrer dans les budgets et d'autre part d'évaluer si le choix des dépenses est approprié. C'est grâce aux efforts, aux compétences et à la compréhension par le personnel du CSEE des procédures complexes variant d'une Agence à l'autre que les évolutions peuvent être suivies et régulièrement mises à jours.
- 2.8. Bien que les vérificateurs internes des comptes aient noté un oubli de moindre importance (de moins de 100 € pour les taxes régionales bruxelloises), le budget pour 2010 paraît cependant réaliste et sain.

### **3. Le CSEE.**

- 3.1 L'augmentation des cotisations de €0.313 en 2008 à €0.324 en 2009 a permis une augmentation du revenu à 856.411 € contre 816.754 € en 2008. Cela a engendré un excédent de 30.617€. Ce qui représente une amélioration par rapport au déficit de 33.641€ de l'année passée.
- 3.2 Un contrôle très prudent des frais de personnel a été un facteur important. Bien que les vérificateurs internes des comptes saluent cette prudence dans le contrôle, il y a une inquiétude continue que cette situation puisse finalement mettre une pression excessive sur le personnel restant et il est recommandé de suivre attentivement cette situation.
- 3.3 Une des charges majeures pour le CSEE est celle des coûts des représentants et du personnel. Il y a une plus-value certaine produite par les activités des projets qui est à l'avantage du CSEE.
- 3.4 La dépendance au paiement des cotisations par l'IE est maintenant résolue et des paiements réguliers sont exécutés. Le CSEE n'a aucun contrôle sur les données d'affiliation mentionnées sur les factures, ni sur leur fiabilité, ni sur les efforts pour obtenir la totalité des cotisations. Tout manquement dans le système de l'IE a une conséquence financière sur les cotisations du CSEE. Les vérificateurs internes des comptes sont conscients que l'IE s'efforce de mettre à jour les chiffres repris sur les factures et ils encouragent toutes les organisations membres à collaborer positivement avec l'IE afin d'assurer une mise à jour fiable des cotisations.
- 3.5 Les principaux domaines d'activités reflètent fidèlement les dépenses des années antérieures

### **4. Conclusion.**

Les vérificateurs internes des comptes ont apprécié la clarté et l'organisation des informations fournies. Grâce aux efforts du Secrétariat, les niveaux de déficit du passé ont été convertis en léger excédent. Les vérificateurs internes des comptes apprécient l'inclusion de l'amortissement des actifs qui est essentiel pour assurer le remplacement futur des équipements. Les vérificateurs internes des comptes encouragent l'utilisation de toutes les opportunités appropriées pour augmenter le revenu provenant de la Commission européenne via la Fondation, mais souhaite indiquer que cette pratique comporte certaines limites.



*Promouvoir l'enseignement public en période d'austérité*

Pour conclure, les vérificateurs internes des comptes remercient le personnel pour son soutien et son aide dans la préparation du présent rapport et pour leur gestion soigneuse et efficace des finances durant toute l'année.

Brian Cookson

Rudy Van Renterghem